

## **Fusillades de 1942 : la répression s'accroît : Les 70 du 21 septembre 1942.**

En \_\_\_\_\_ d'attentats commis à Paris (dont celui du cinéma Rex où périrent deux soldats ennemis), les autorités allemandes décident de fusiller \_\_\_\_\_ otages. Il n'y en a que 46 à la prison de Romainville. Ils sont fusillés. Bordeaux qui a de la « réserve » fournira les 70 otages complémentaires prélevés à Mérignac et au \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_. Le compte rendu d'exécution signale une fusillade par groupe de 10 de 18 heures 12 à 20 heures 20.

Deux heures avant d'être conduits devant les « bûchers », chacun a reçu du papier et un crayon pour écrire une dernière \_\_\_\_\_ à sa famille.

Les 70 se décomposent en deux groupes principaux :

- 58 girondins dont 52 salariés, ouvriers résistants des entreprises de l'aéronautique principalement, arrêtés pour actions de propagande communiste, de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_, suite à des dénonciations, souricières et découvertes de documents et listes diverses;

- 11 victimes FTP de Charente et Charente Maritime qui outre des sabotages divers avaient infiltré un dépôt d'armes allemand à Jonzac. Ils avaient été « donnés » par un traître \_\_\_\_\_ Vincent.

Un résistant landais, responsable FTP de l'agglomération montoise, dénoncé par un autre traître Giret et détenu au fort du Hâ a été joint au groupe. (*Les fusillés ; 1942 : les 70 du 21 septembre*)